



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil tenue le **3^{ième} jour du mois d'août deux mille vingt-six (2026-08-03) un règlement portant le numéro #489-2026.**

Objet : « RÈGLEMENT # 491-2026 : « RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENCADREMENT DES COMMERCEs ITINÉRANTS ET DE LA RESATURATION DE RUE (FOOD TRUCKS) ».

DONNÉ ce 4^{ième} jour du mois d'août deux mille vingt-six (2026-08-04).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **4^{ième} jour d'août 2026 (2026-08-04).**

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière